



JEAN-RAPHAËL BERT
CONSULTANT

Mission de suivi des contrats d'eau et d'assainissement



Présentation des services - 14 juin 2023



Sommaire



1. CHIFFRES CLÉS DES SERVICES



B. SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

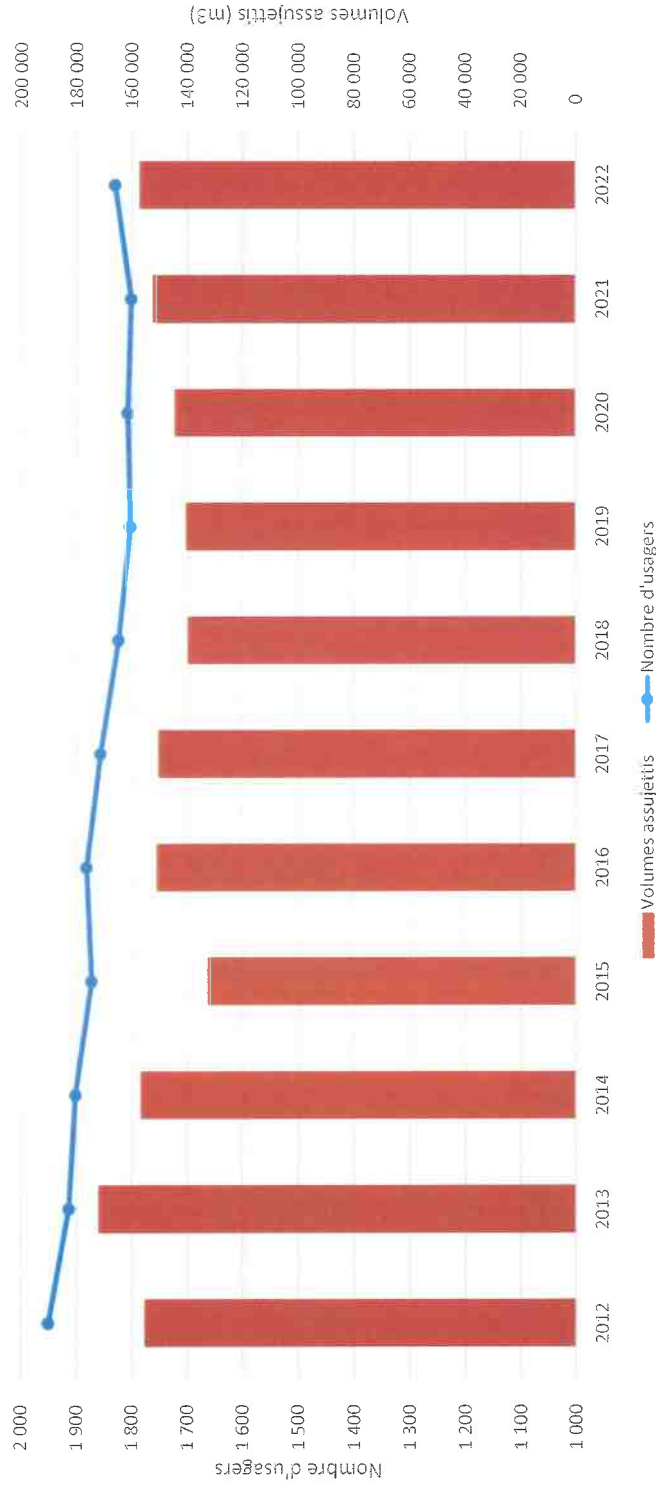


Mode de gestion du service

Mode de gestion	Délegataire	Type de contrat	Date d'entrée en vigueur	Date d'échéance
DSP	VEOLIA Eau - CEO	Affermage	1 ^{er} juillet 2012	30 juin 2024

- Aucun avenant au contrat

Nombre d'usagers et volumes assujettis



- Tendence à la baisse du nombre d'usagers de -0,9%/an en moyenne sur 2012-2021, hausse de 1,6% en 2022
- Des volumes assujettis fluctuants, avec une tendance à la hausse depuis 2019
- Un volume assujetti moyen par usager de 79 m³/an en 2022 (hors réception d'effluents de Rupt)

Entretien des réseaux de collecte

- Le contrat comprend des obligations s'agissant du curage préventif des réseaux et avaloirs :

	Engagement contractuel	Total réalisé sur 2012-2021	Ecart cumulé à l'engagement
Curage des avaloirs	1 140 u / an	12 621	651
Curage des réseaux	8 950 ml / an (soit 20% du linéaire)	84 422	9 553
Inspections télévisées (ITV)	800 ml / an	7 177	1 223

- A fin 2022, le délégataire a dépassé l'engagement s'agissant du curage des avaloirs mais est à l'inverse en retard par rapport à l'engagement s'agissant du curage préventif des réseaux et aux inspections télévisées

Traitement des eaux usées

- Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel :

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
STEP de Joinville	91%	91%	100%	100%	75%	92%

→ Des performances épuratoires à un niveau bas en 2021

- Conformité réglementaire des rejets à l'arrêté préfectoral : 100% sur les 5 derniers exercices
- Taux de boues évacuées selon une filière conforme : 100% sur les 5 derniers exercices

Entretien et renouvellement du patrimoine

- Le contrat prévoit une dotation de renouvellement constituant un niveau minimal ainsi qu'un mécanisme de suivi financier du renouvellement :
- si le solde en fin de contrat entre dotations et dépenses effectives est positif, reversement à la Ville
- si négatif, le déficit reste à la charge du délégataire
- Engagement contractuel de mise en place d'un système de télésurveillance sur un poste de relèvement et d'une sonde de mesure du voile de boues sur la STEP : équipements installés
- ICGPR : 30 points sur 120, en deçà du niveau minimum réglementaire permettant de disposer d'un descriptif détaillé des réseaux (critère bloquant : âge des canalisations)

Prix du service

Au 1er janvier, pour une facture 120 m ³	2022	2023
Part délégataire	0,63	0,66
Part communale	0,36	0,36
Redevances agence de l'eau	0,19	0,19
TVA (10%)	0,12	0,12
Prix TTC/m ³	1,30	1,33

- Prix en-dessous de la moyenne nationale (2,19 € TTC/m³ au 1er janvier 2021)

2. EVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES





Evolution réglementaires – Service assainissement

- Arrêté du 31 juillet 2020 modifiant l'arrêté du 21 juillet 2015
- Diagnostic périodique (schéma directeur) à réaliser avant le 31 décembre 2023
- Mise en place d'un diagnostic permanent d'ici le 31 décembre 2024 : en particulier concernant les 6 déversoirs d'orage présents sur le réseau, la Ville doit vérifier que ceux dont la charge en amont est supérieure à 2 000 équivalents-habitants sont instrumentés



Evolution réglementaires – Service eau potable

- Arrêtés d'application des décret et ordonnance de transposition de la directive européenne eau de 2020
- Renforcement de la réglementation s'agissant de la qualité de l'eau (nouveaux paramètres analysés, limites de qualité plus contraignantes sur certains paramètres, cadre donné à l'autocontrôle de la qualité de l'eau, etc.)
- Mise en place d'un Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux : à réaliser d'ici 2027/2029
- Réalisation d'un diagnostic territorial pour identification des personnes n'ayant pas, ou ayant un accès insuffisant, à l'eau potable : à réaliser d'ici le 1^{er} janvier 2025 (sauf si transfert de compétence au 1^{er} janvier 2026 : obligation repoussée au 1^{er} janvier 2027) puis mise œuvre des mesures sous 3 ans

Merci de votre attention

